NOVEMBRE 2017

le Castelfondais

Votre bulletin municipal

Journée de prévention des risques • p. 7

Nelly Cugnart
Miss Lot et Garonne• p. 12

Serment de jumelage • p. 14

VILLE DE CASTELCULIER

Sommaire

- Édito p. 3
- Conseil Municipal p. 4
- Du côté des Commissions p. 7
- Brèves p. 11
- L'écho des registres p. 15
- Vie Associative p. 18
- Ça bouge ! p. 24

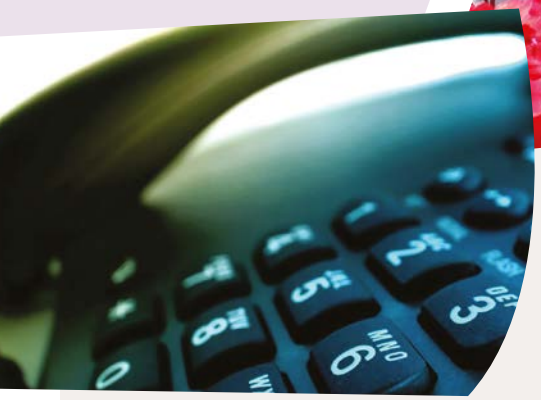

le Castelfondais
Votre bulletin municipal

RETROUVEZ TOUTES VOS INFORMATIONS EN LIGNE SUR :
www.ville-de-castelculier.fr

NUMÉROS UTILES

- **Mairie :** 05 53 68 56 00
- **Syndicat d'Initiative :** 05 53 68 08 68
- **Bibliothèque :** 05 53 87 48 16
- **Centre de loisirs «Les Pitchoun'nets» :** 05 53 48 30 57
- **École maternelle et son périscolaire :** 05 53 68 51 04
- **École primaire et son périscolaire :** 05 53 68 59 54
- **Garderie municipale :** 05 53 68 75 06
- **Crèche :** 05 53 68 54 95
- **Centre de loisirs «Saint Férréol» :** 05 53 96 43 39
- **Cantine :** 05 53 68 75 06
- **Déchetterie :** 05 53 68 23 56
- **Transport à la demande :** 06 76 04 61 24
- **Police municipale :** 05 53 95 96 29

HORAIRES :

• MAIRIE
Lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h
Samedi matin 9h-12h

• BIBLIOTHÈQUE :
Lundi 9h-12h15 et 17h-18h30
Mardi 9h-12h15 / Mercredi 15h-17h
Jeudi 9h-12h / Vendredi 9h-12h /
Samedi matin 10h-12h
Pendant les vacances scolaires les horaires peuvent être modifiés.
La cotisation annuelle est de 10 € par famille.
Chaque lecteur peut emprunter 4 ouvrages pour une durée d'1 mois.

• SYNDICAT D'INITIATIVE :
D'octobre à janvier :
Le mardi et le vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h
Le jeudi : 14h à 17h
De février à mai :
Du mardi au dimanche : 14h à 17h

DÉCHETTERIE ZA de Castelculier :

Heures d'hiver de novembre à mars :
lundi au vendredi : 13h30 à 17h30, samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Heures d'été d'avril à octobre :
lundi au vendredi : 14h30 à 18h30, samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h30

Une benne est à disposition des castelfondais moyennant la somme de **15 € à régler lors de la réservation**.
Celle-ci peut être utilisée pour les déchets verts et pour les encombrants (hors gravats).
Réservation auprès du secrétariat de la Mairie (05 53 68 56 00) **à minima une semaine avant la date de dépôt souhaitée**.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS SUR RV LE SAMEDI MATIN ENTRE 09 H ET 12 H.

Éditorial

Chères Castelfondaises, Chers Castelfondais,

Après un été durant lequel la météo fut capricieuse, l'automne s'annonce en avance sous des températures rafraichies. Les festivités estivales ont été quelque peu contrariées par la pluie. Cependant, nous avons eu le plaisir de vous y retrouver : Réception de nos amis italiens, Marché gourmand, soirées castelfonsaises ou bal national ont été choisis par bon nombre d'entre vous pour se retrouver, grands et petits dans une ambiance chaleureuse de partage.

L'été fut studieux pour la collectivité, aidée de jeunes Castelfondaises qui ont profité de la pause estivale pour réaliser des travaux d'entretien aux écoles. Je remercie les 4 jeunes filles qui, dans le cadre d'un chantier citoyen, ont redonné de la couleur à 2 classes de l'école maternelle avec le soutien des services techniques et de l'équipe d'animation.

La rentrée de nos 216 élèves de maternelle et du primaire s'est bien déroulée, avec le retour de la semaine à 4 jours tel que cela avait été souhaité par les parents d'élèves, les enseignants, ainsi que la municipalité. En effet, le bilan de la réforme des TAP n'étant pas positif, malgré le fort investissement de la collectivité et des intervenants, nous avons souhaité repasser à la semaine de 4 jours dans l'intérêt des enfants.

Les élus parlementaires de notre département ont été totalement renouvelés cette année. 3 nouveaux députés et 2 sénateurs à qui je souhaite de réussir dans leur soutien de notre territoire. L'annonce nationale de la baisse de 13 milliards d'€ des dotations aux collectivités territoriales, la fin des contrats aidés ainsi que la suppression de la taxe d'habitation auront des conséquences sur la gestion de notre collectivité. Cela passera peut être par l'arrêt de certains services ou l'augmentation de nos impôts.

Vous avez surement noté les travaux sur le 1er tronçon de la RD813 qui, comme je vous l'avais indiqué, nécessitent la mise en place d'une circulation alternée pendant plusieurs semaines pour des raisons de sécurité. Votre patience et votre courtoisie durant cette phase de travaux, contribue à conduire dans les meilleures conditions ce projet majeur pour la commune : Piste piétonne et cyclable pour des déplacements doux du rond-point d'entrée du bourg jusqu'à limite de la commune, éclairage public, embellissement de l'artère et enfouissement de réseaux sont au programme des travaux.

Au plaisir de vous rencontrer !

Olivier Grima

Le Castelfondais
Novembre 2017
Directeur de publication :
Olivier Grima
Comité de rédaction :
Corinne Barthe, Marie Castagné, Marie-Pierre Battistuzzi, Philippe Cazé, Patrick Leclercq, Jérôme Sabatino
Graphisme et impression :
Castel Impression

Les échos du Conseil Municipal

PV des conseils municipaux

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

REQUALIFICATION EN BOULEVARD URBAIN ET ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION DE LA RD 813 ET DE SES ABORDS

Le Maire informe le Conseil Municipal que les entreprises ont été retenues suite à la consultation lancée pour la réalisation des travaux sur la RD 813. Les travaux vont se réaliser en deux phases : la phase 1 correspondant au tronçon du giratoire 8 d'entrée de village au giratoire 7 de la liaison Beauregard/RD813, et la phase 2 du giratoire 8 aux limites communales avec Boé et Bon-Encontre. La phase 1 débutera vers le 10 juillet 2017 pour une durée de travaux d'environ 5 mois et la phase 2 débutera durant le premier semestre 2018. Un courrier d'information sera envoyé aux riverains et un arrêté de circulation en alternat sera prévu.

CONVENTION DE MANDAT AVEC VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS ENTRE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN ET LA COMMUNE DE CASTELCULIER

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier et de compléter la délibération n°2016/94 du 25/11/2016 au vu de l'évolution du projet et du souhait de l'AA d'engager des travaux relatifs à l'alimentation en eau potable sur cette portion de voie. C'est pourquoi, pour des raisons de cohérence et pour une meilleure coordination de l'opération, il convient d'inclure ces travaux dans la convention de maîtrise d'ouvrage unique à intervenir entre l'AA et la commune. Le Maire est autorisé à signer la convention de mandat avec versement de fonds de concours entre l'AA et Castelculier pour l'aménagement de la RD 813 en boulevard urbain.

DEMANDE DE FINANCEMENTS DANS LE CADRE DU SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO ET AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'unanimité, le Conseil Municpal autorise le Maire à réaliser les travaux d'aménagement de la liaison douce sur la RD 813 durant les années 2017/2018. L'estimation HT de ces travaux s'élève à environ 572 000 €. Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès des financeurs publics les aides les plus élevées concernant cette opération.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 813, ENTRÉE DE BOURG, EN BOULEVARD URBAIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les offres économiquement les plus avantageuses des candidats suivants, pour la tranche ferme, la tranche conditionnelle et les options éventuelles :

- pour le lot n°1 VRD ; l'entreprise Malet pour un montant total HT de 927 321,72€ dont 351 178,51 €, base tranche ferme et l'option pour un montant de 16 310,46 € et 545 360,84 €, base tranche conditionnelle et l'option pour un montant de 14 471,91 €,
- pour le lot n°2 Éclairage public : l'entreprise SPIE pour un montant de 91 436 € HT, pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle,
- pour le lot n°3 Espaces verts : l'entreprise Courserant pour un montant de 51 959,50 € HT, pour la tranche ferme et l'option 2, pour la tranche conditionnelle et l'option 5, c'est à dire la garantie d'entretien,
- pour le lot n°4 Adduction eau potable : l'entreprise Engie Inéo pour un montant de 139 399,84 € HT, pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE - AVENANT À LA CONVENTION PARTICULIÈRE D'APPUI FINANCIER

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel suivant pour l'acquisition d'un véhicule propre :
Montant d'acquisition HT : 17 746 €
Prime écologique : 6 000 €
Montant total HT : 23 746 €
Montant TEPCV : 8 248 €
Aides AA : 4 749 €
Montant collectivité HT : 4 749 €
% collectivités : 20 %
Le Maire est autorisé à signer l'avenant à la convention particulière d'appui financier de l'appel à projets «Territoire à énergie positive pour la croissance verte».

ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDE LANCÉ PAR L'AGGLOMÉRATION D'AGEN POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

À l'unanimité, le Conseil Municipal confirme l'adhésion de Castelculier au groupement de commandes, organisé par l'AA, pour l'achat d'un véhicule électrique pour une durée illimitée et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

AVENANT N°2 À LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT PASSÉE AVEC LA SEM 47 POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC DE CARBOUNERES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°2 à la Concession d'aménagement passée entre la commune et la Sem 47 pour l'aménagement de la ZAC de Carbounères suite au transfert obligatoire, à compter du 01/01/2017 de l'ensemble des zones d'activités économiques des communes aux intercommunalités. La ZAC de Carbounères est donc transférée de plein droit à l'AA.

CONVENTION DE TRANSFERT DE LA ZAC DE CARBOUNERES ENTRE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN ET LA COMMUNE DE CASTELCULIER

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de transfert de la ZAC de Carbounères à intervenir entre Castelculier et l'AA.

ZAC CARBOUNÈRES/ZAC HORIZON 2020 COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ ET BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

À l'unanimité, le Conseil Municpal approuve le compte rendu d'activité et le bilan financier, les commentaires et les conclusions.

MODERNISATION DU RECOUVREMENT DES PRODUITS DE SERVICE - MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la mise en place du prélèvement automatique pour l'ensemble des produits de services municipaux, à compter de septembre 2017. Un contrat d'autorisation de prélèvement sera proposé aux usagers.

MODIFICATION DES TARIFS APPLICABLES AUX CIMETIÈRES DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs applicables aux cimetières de Saint-Amans et de Cabalsaut de la façon suivante, à compter du 1er juillet 2017 :

<u>- Opérations funéraires et taxes municipales :</u>
• Vacation de police : 20 €
<u>- Achat de concessions :</u>
• Concession de 30 ans :
. 2m² : 200 €
. 3 m² : 400€
. 6 m² : 700 €
• Concession de 50 ans :
. 2m² : 300 €
. 3 m² : 500€
. 6 m² : 800 €
<u>- Caveau provisoire :</u>
• Droit d'entrée et les trois premiers mois : Gratuit
• À partir du 4ème mois : 15 €
• À partir du 7ème mois : 30 €
- Crémation-Destination des cendres :
• Columbarium de 30 ans : 350 €
• Jardin cinéraire-cavurnes de 30 ans : 350 €
• Jardin du souvenir : Gratuit

La tarification relative aux concessions perpétuelles et aux habitants hors communes, ne correspondant plus aux besoins actuels, ou peu pertinentes sont supprimées.

TARIF CANTINE SCOLAIRE

À l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'augmentation des tarifs suivants pour l'année scolaire 2017-2018 :
• 2,40 € pour les enfants de l'école maternelle

• 2,60 € pour les enfants de l'école élémentaire
• 4,90 € pour les adultes

PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE NATUREL INONDATION (PPRI) - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, au projet du PPRI, avec les réserves suivantes :
- Que le zonage prévu au niveau du site touristique Villascopia permette son développement, car en l'état actuel tout hébergement est proscrit,
- Que la Zone d'Aménagement Concertée Horizon 2020 ne pourra pas être déplacée, car le choix d'emplacement de cette zone avait été mûrement réfléchi, adapté au PPRI précédent et la commission d'enquête s'était prononcée favorablement,
- Que les secteurs de Ribassou sud et de Lamarque, de la ZAC Horizon 2020, classés en aléa faible dans le projet de PPRI ne peuvent être maintenus en l'état dans le nouveau PPRI car, d'une part, le secteur Ribassou sud a une position centrale sur la commune de Castelculier et, d'autre part, le secteur de Lamarque a vocation à se développer car la SEM 47, aménageur de la ZAC Horizon 2020 est propriétaire des terrains de ce secteur.

RYTHMES SCOLAIRES - RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

À l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable pour que les écoles primaire et maternelle de Castelculier reviennent à la semaine de 4 jours, dès la rentrée de septembre 2017. La présente décision prendra effet dès la parution du décret du Ministre de l'éducation nationale sur le projet.

JURY D'ASSISES

En vue de dresser la liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés pour l'année 2017, le maire procède par tirage au sort, publiquement, à partir de la liste électorale, les six jurés d'assises suivants :
- Madame Bedin Régine,
31 rue Les Boulbènes
- Monsieur Poloni Gérald,
276 chemin de Fonbarade
- Monsieur Pelletier Jean-Francis, La Souque
- Monsieur Morente Edouard,
6 rue Emilia Bourgade
- Madame Fernandez Mélanie,
13 rue de Lamarque
- Madame Sandrone Anne-Laure,
20 rue de Lamarque.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2017

CESSION AMIABLE D'UN LOCAL COMMERCIAL RÉSIDENCE DU CENTRE 1

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide la cession du local commercial de 217,97 m², Résidence du Centre 1, Grandfonds, cadastré AE n°255, à la SCI Les Petits Gourmets, cogérée par M. et Mme Busato Julien en l'étude de Maître Delage-Recondo. Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

RÉALISATION DE LA PROMESSE DE VENTE AU TERME DU CONTRAT DE CRÉDIT BAIL PASSÉ ENTRE LA COMMUNE DE CASTELCULIER ET LA STÉ ÉCO CONFORT

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'acte de cession, en l'étude de Maître Roux Jérôme, notaire à Agen, de l'ensemble immobilier concerné par le contrat de crédit bail arrivant à échéance le 31/12/2017 de la Sté Éco Confort, représentée par M. Dominique Dalvy. Les frais de diagnostic seront à la charge de la commune de Castelculier.

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE N°2016/357 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 813 EN BOULEVARD URBAIN

Il convient d'intégrer aux prestations de la maîtrise d'œuvre confiée au Cabinet CITEA, le suivi des travaux de renforcement d'adduction d'eau potable (phase conception et réalisation), le long de la RD 813. Le coût prévisionnel des travaux s'élève désormais à 1 360 000 € HT et le montant des honoraires passe de 57 820 € HT à 64 360 € HT.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la SEM 47, mandataire agissant au nom et pour le compte de la commune, à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre n°2016/357 relatif à l'aménagement de la RD 813 en boulevard urbain.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES D'ORANGE - RD 813

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange, secteur RD 813 (Le Mondot), au Syndicat Départemental d'Électricité et d'Énergies de Lot-et-Garonne (SDEE 47).
Il est précisé que cette opération dont le coût est estimé à 12 254,32 € HT bénéficie d'une participation financière d'Orange d'un montant de 1 800 € HT, le reste étant à la charge de la commune, soit 10 454,32 € HT.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA FOURNITURE ET POSE DE CLÔTURES ET PORTAILS AUX ÉCOLES ET À L'ALSH

Suite à la consultation lancée en procédure adaptée pour les travaux de fourniture et pose de clôtures et portails aux écoles et à l'ALSH «Les Pitchounets», 5 candidats ont été retenus. Après analyse des offres, le candidat SAS AEV PAYSAGE a fourni l'offre la mieux disante et économiquement la plus avantageuse pour un montant total de 29 806 € HT.

RÈGLEMENT SUR LE PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL

À l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la mise en place d'un règlement concernant le prêt de matériel communal (tables, chaises...) aux administrés à retirer à l'atelier municipal, de préférence les lundis et vendredis soit à 8h ou 13h30 et décide d'instaurer une caution de 100 € à déposer lors du retrait du matériel.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIES D'AGEN - CENTRE (SIVAC)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité 2016 du SIVAC présenté par le conseiller délégué en charge des travaux.

PLAN DE FORMATION MUTUALISÉ ET RÈGLEMENT DE FORMATION

Suite à l'avis du comité technique en date du 19 septembre dernier placé auprès du CDG 47, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le plan de formation mutualisé et le règlement de formation pour la période de 2017 à 2019 proposés par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le CDG 47. Cette démarche confirme la volonté du CNFPT de territorialiser son activité en rapprochant les actions de formation au plus près des collectivités territoriales et des agents.

SUPPRESSION D'EMPLOI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer les emplois suivants, à compter du 1er novembre 2017 :
- 1 adjoint technique à temps non complet (30 h.) suite à la création d'emploi d'un adjoint technique principal de 2ème classe, à temps non complet (30 h.), par avancement de grade.
- 2 adjoints techniques à temps complet suite à la création d'emploi de deux adjoints techniques principaux de 2ème classe, à temps complet, par avancement de grade.
- 1 adjoint d'animation à temps complet, suite à la création d'emploi d'adjoint d'animation principal de 2ème classe, à temps complet, par avancement de grade.
- 1 adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet, suite à la création d'emploi d'un adjoint administratif principal de 1ère classe, à temps complet, par avancement de grade.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION «LE MIROIR DE SOIE» - ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler la mise à disposition de la Salle des Fêtes à l'association «Le Miroir de Soie», pour la saison 2017/2018 les mardis de 18h à 19h30, moyennant une participation forfaitaire annuelle de 200 € à régler en début de saison.

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE PAR CINQ ASSISTANTES MATERNELLES

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention d'utilisation de la salle associative avec cinq assistantes maternelles (Mmes Bertrand Gaëlle, Labre Marcelle, Lavanceau Cyrille, Gommault Noëlle et Daudet Patricia), tous les mardis de 10h à 11h30 d'organiser des activités pour environ 25 enfants, pour l'année scolaire 2017/2018.

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DE BASKET PAR LE CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE BASKET-BALL DU 48ème RÉGIMENT DE TRANSMISSION D'AGEN

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention avec le Club Sportif et Artistique (CSA) du 48ème RT de mise à disposition de la salle de basket de Castelculier tous les mercredis matins de 8h à 10h durant l'année scolaire 2017/2018 pour lui permettre de faire des entraînements de basket.

MISE À DISPOSITION D'UN LOGICIEL DE FISCALITÉ PAR L'AGGLOMÉRATION D'AGEN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER

À l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes du projet de convention de mise à disposition d'un logiciel de fiscalité par l'Agglomération d'Agen au profit de la commune de Castelculier d'une durée de 3 ans, reconductible tacitement pour la même, à compter du 1er janvier 2018.
Le coût annuel de l'extention de ce logiciel aux communes, pour ce qui est de la maintenance est de 6 000 € HT soit 7 200 € TTC. La cotisation annuelle pour Castelculier dépendra ainsi du nombre de communes adhérant à ce dispositif et de sa population INSEE. Si toutes les communes de l'AA adhérent, la cotisation de Castelculier sera de 417,73 €/an.

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU TRANSPORT DES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT FERREOL AVEC LES COMMUNES DE LAFOX, SAINT PIERRE DE CLAIRAC ET SAINT CAPRAIS DE LERM

Le maire expose au Conseil Municipal que la fréquentation du centre de loisirs de Saint-Ferréol par les enfants de Castelculier les mercredis a augmenté depuis la rentrée scolaire de septembre 2017 (nous sommes passés de 5/6 enfants à 15/20 enfants). Cela est dû au retour de la semaine à 4 jours et à la fermeture de l'ALSH de Lafox. Un bus a alors été mis en place les mercredis pour assurer le transport des enfants au centre de loisirs de Saint-Ferréol, pour un coût annuel de 3 115 €.
Également, une réflexion des communes de Castelculier, Lafox, Saint Pierre de Clairac et Saint Caprais de Lerm a été menée quant à la mutualisation d'un bus pour le transport des enfants de ces communes vers le centre aéré de Saint-Ferréol durant les vacances scolaires. L'estimation annuelle du coût de ce transport est de 7 000 €, mais il est à noter que l'arrêt des temps d'activités périscolaires entraîne une économie de l'ordre de 40 000 €.
Les service de transport mutualisé avec la commune de Boé, pour ce même trajet, depuis le 1er janvier 2016 devra donc être modifié.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la mutualisation du service de transport des enfants de Castelculier, Lafox, Saint Pierre de Clairac et Saint Caprais de Lerm au Centre de Loisirs de Saint Ferréol et approuve la convention de partenariat.

RÈGLEMENT PRÉJUDICE MATÉRIEL

Suite au préjudice matériel survenu au local de la Résidence Jean Monnet (volet roulant), Groupama Assurances a procédé au remboursement pour un montant de 699,39 € de dommages-ouvrages.

AVENANT N°1 AU BAIL PROFESSIONNEL CONSENTI À MME FROUMENTY JOCELYNE

À l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les termes de l'avenant n°1 au bail professionnel de Mme Froumenty Jocelyne afin d'acter notre accord pour la sous location d'une partie du local (80,08 m²) situé 32 avenue Jean Monnet à sa fille Mme Fleury Stéphanie pour exercer les activités de couturière et retoucheuse et autoriser le renouvellement du bail professionnel à compter du 1er novembre 2017 selon les mêmes règles que prévues initialement.

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE NATUREL INONDATION (PPRI) GARONNE AGENAISE EN COURS DE RÉVISION

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis défavorable au dossier de Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) en cours de révision en espérant ouvrir une part de concertation avec les services de l'État.
En effet, l'État obère gravement les perspectives de développement des communes de l'Agglomération d'Agen en réduisant les zones constructibles.
Concernant Castelculier, deux projets sont concernés, il s'agit du site touristique de Villascopia et de la ZAC Horizon 2020 à usage d'habitations. La commune souhaite défendre ces deux opérations pour les rendre réalisables dans le cadre du futur PPRI.

RENTRÉE SCOLAIRE

Le maire est très satisfait de la rentrée scolaire qui s'est passée dans d'excellentes conditions. Il salue la nomination de Laurence Quillateau à la direction de l'école primaire entourée d'une nouvelle équipe d'enseignantes et la préparation faite pour le jour de la rentrée.
Quant à l'école maternelle, l'équipe enseignante sous la direction de Laurence Bardina avec l'aide des agents communaux ont assuré une rentrée tout en douceur pour les enfants. L'Association des Parents d'Élèves avait organisé un stand d'accueil aux familles. Pour rappel, la semaine à 4 jours est installée depuis la rentrée scolaire de septembre.

BILAN DU 40ème ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE MÉDÉA-CASTELCULIER

Il est tout à fait positif. La délégation italienne a beaucoup apprécié le programme du séjour et l'accueil des familles. Le choix des visites, la journée officielle du dimanche ont été très réussi avec un coût de dépenses de 10 971,09 € diminué en comparaison à celui du 30ème anniversaire.

CHANTIERS CITOYENS

Une première session s'est déroulée du 24 au 28 juillet dernier. Quatre castelfondaises, Mélanie Frappier, Flavie Ailhas, Emma Livran et Léïa De Roland, âgées de 16 à 17 ans ont réalisés des travaux de peinture dans deux classes de l'école maternelle le matin. Les après-midi, sous l'encadrement de Nicolas Layec, agent communal, des activités ludiques étaient prévues. Cette première session basée sur l'échange, la convivialité et le plaisir du travail rendu sera à renouveler. un programme pour 2018 est en réflexion pour les jeunes castelfondais et castelfondaises âgées de 14 à 17 ans.

RAID 4L TROPHY 2018

Deux jeunes étudiants castelfondais Théo Pradal et Maxime Galano ont créé une association «GoMax4L» pour réaliser un rallye qui se déroule sur 10 jours de la France au Maroc. Le 4L Trophy est un Raid Aventure réservé aux étudiants dans le désert et est un évènement humanitaire qui va se dérouler en février 2018. Un loto sera organisé le 10 novembre prochain à la salle des fêtes. La commune particpera sous forme de dons de livres désuets de la bibliothèque et de manuels scolaires non utilisés ainsi que des tee-shirts et casquettes.

COMITÉ FÉMININ 47

La commune participe à l'action du Comité Féminin 47 pour le dépistage des cancers des hommes et des femmes, Octobre Rose et soutient l'association par l'achat d'un kit d'une valeur de 100 €.

REDEVANCE SPÉCIALE POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Après la mise en place de la conteneurisation des bacs de déchets ménagers dans chaque foyer castelfondais, l'Agglomération d'Agen met en place sur la commune la redevance spéciale auprès des entreprises, commerces et locaux communaux afin d'optimiser au mieux le tri des déchets. Une communication est faite auprès des associations communales, du personnel communal, des écoles pour sensibiliser la bonne pratique de tri des déchets. Pour la commune, une estimation du coût annuel de la redevance s'élèverait à environ 2 500 €. C'est une première base de calcul qui pourra être corrigée après usage.

TÉLÉALERTE

Une formation a eu lieu pour utiliser le logiciel télé alerte qui sert à prévenir la population face à un risque majeur téléphonique, un formulaire d'inscription volontaire des administrés est disponible sur le site de la commune pour permettre une bonne utilisation du système d'alerte à la population.

JOURNÉE DE PRÉVENTION

La manifestation s'est déroulée le samedi 16 septembre matin place de la Mairie avec la prticipation d'associations communales. Le choix du lieu était bien choisi avec une bonne participation du public. Ce type d'animations pourra donc être reconduit.

MISS LOT ET GARONNE

Après Axelle Bonnemaison castelfondaise et élue Miss Aquitaine en 2016, c'est au tour de Nelly Cugnart, jeune castelfondaise qui vient d'être élue Miss Lot et Garonne 2017.

Pour l'accession à Miss Aquitaine, l'élection se déroulera à Anglet, le 7 octobre 2017, et une délégation castelfondaise ira défendre notre jeune et belle castelfondaise Nelly Cugnart.

RECOURS GRACIEUX DE L'ÉTAT À L'ENCONTRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le maire informe le Conseil Municipal que l'État a contesté via un recours gracieux le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Agglomération d'Agen. Pour ce qui est de la commune de Castelculier quatre zonages sont contestés aux lieux-dits : «Le Burga», «Le bourg», «Plaine d'Estieu-Bel Air» et «Pech de Ferrou». La commune de Castelculier ayant déjà fait beaucoup d'efforts en terme de réduction de la consommation de ses espaces naturels et agricoles, décide de maintenir le classement prévu dans le PLUI de ces secteurs, c'est à dire en zone constructible. De plus, pour la majorité de ces secteurs les propriétaires ont des projets d'urbanisation.

POLICE PLURICOMMUNALE - BILAN DE L'ÉTÉ 2017

Le partenariat de Jérôme Benne et Lionel Reus a très bien fonctionné. Les deux services de police municipale des communes de Castelculier et de Lafox mis en commun, ont permis aux policiers municipaux d'assurer les missions suivantes sur ces deux territoires : surveillance marchés gourmands, tranquilité vacances, patrouille dans les deux communes, etc... Ils ont également participé à la surveillance du pruneau show.

ZAC DE CARBOUNERES

Le maire annonce l'implantation du siège social HAD, Hospitalisation à Domicile sur la ZAC de Carbounères sur une superficie de 4 168 m^2, sur 3 lots de la zone.

Du côté des Commissions

> Commission Santé, Sécurité, Social

MATINÉE DE PRÉVENTION DES RISQUES

Le samedi 16 septembre de 9h à 13h a eu lieu, place de la mairie, la 2ème édition «Prévention des Risques».

Cette matinée a permis de regrouper des acteurs majeurs dans ce domaine : le Sdis 47 (pompiers), la Croix-Rouge Française, Association Santé Éducation et Prévention sur les territoires (ASEPT), la Macif et nos Associations communales comme les Blouses Roses, l'AGS Basket & Tennis, Pôle Sport Nature Orientation (PSNO), la Rando'Castelfondaise, l'Association des Parents d'Élèves, Grandfonds'Gym, Phœnix Danse, le Lion de Castelculier.

Un parcours feu et fumée pour les pompiers, des initiations de 1er secours pour la Croix-Rouge, un appareil réflex pour la Macif, un stand maquillage pour les Blouses Roses et exposition et démonstration pour nos associations.

Cela fût également un moment d'échanges privilégiés entre les exposants et les visiteurs, venus nombreux.

Cette manifestation s'est conclue par un verre de l'amitié en présence de Nelly Cugnart, Miss Lot et Garonne 2017, venue nous rendre visite pour l'occasion.

> Commission Animations

LE TÉLÉTHON

La commission animations s'active en collaboration avec les associations communales, à la préparation des manifestations prévues dans le cadre du Téléthon.

Retrouvez le programme en page 17.

LES MARCHÉS GOURMANDS

Grâce à la forte participation de nos commerçants et à la diversité de nos animations.

Les Marchés gourmands de notre Commune ont eu un grand succès.

Rendez-vous en 2018 pour renouveler ces soirées.

Infos Mairie

SERVICES PERISCOLAIRES

Modification de l'entête de vos factures périscolaires
Vos factures périscolaires vous seront à partir du mois d'octobre, adressées par la trésorerie sous la forme d'avis de sommes à payer avec entête du trésor public. Les différents modes de paiements restent inchangés.

Mise en place du prélèvement automatique pour les services périscolaires
En partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et, afin de faciliter vos démarches, la ville de CASTELCULIER a mis en place dès la rentrée de septembre, le prélèvement automatique pour le paiement de la facture des services périscolaires comprenant : la cantine, l'ALSH et l'accueil périscolaire.
L'avis de somme à payer correspondant aux activités pratiquées par votre enfant vous sera envoyé. Il vous précisera la date de prélèvement qui sera de 10 jours avant l'échéance du paiement. Le prélèvement sera effectué le 10 du mois suivant l'envoi de la facture.
Pour souscrire au prélèvement automatique, il suffit de remplir un contrat de prélèvement automatique et fournir un RIB dont le dossier et à retirer en mairie.
Ce nouveau moyen de paiement viendra en complément de ceux déjà existants.
Pour tout renseignement vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05 53 68 56 00.

NOUVEAUX RESIDENTS SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal accueilleront les personnes nouvellement installées à Castelculier le vendredi 26 janvier 2018 à 19h dans la salle du Conseil Municipal. Nous invitons les administrés concernés à se présenter en mairie afin que nous puissions les convier à cette cérémonie.

Vœux de la municipalité

Olivier GRIMA et son conseil municipal présenteront leurs vœux à la population castelfondaise suivis du verre de l'amitié

Dimanche 14 Janvier 2018 à 11h00
à la Salle des fêtes de CASTELCULIER.

Vous êtes attendus nombreux à cette cérémonie !

LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE !!

Toute la population de CASTELCULIER sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2018.
Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.
En 2018, CASTELCULIER est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les 5 ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'INSEE. Cette année, vous êtes concerné.
Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur de votre secteur !
Les agents recenseurs sont les suivants : Françoise Dulouard, Céline Voisin, Laurie Pelissié, Nadège Margaridenc et Jérôme Benne.

CATASTROPHE NATURELLE

Les personnes ayant constaté des dommages liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols, sur des bâtiments situés sur la commune, sont invitées à le signaler à la mairie, en vue de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
Toutes les personnes concernées par ce phénomène doivent se faire connaître en produisant un courrier de demande accompagné de photos des fissures engendrées par la sécheresse.
À noter : Le dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle établi par la mairie, doit être étayé au minima d'une dizaine de demandes.

INSCRIPTION AU SERVICE DE TELEALERTE

Dans le cadre de la prévention des risques, et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Castelculier s'est dotée d'un système d'alerte à la population automatisé.

Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'événements majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse de risques naturels, technologiques...

Si vous êtes d'accord pour être contacté, vous serez avisé sur votre téléphone fixe, portable ou par mail des risques se produisant sur la commune et des dispositions prises ou des consignes à suivre.

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels de la commune de Castelculier.

Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par des risques du plan communal de sauvegarde (Inondations, phénomènes climatiques, Incendie, Coulées de boue, Eboulements, Nucléaire, Transport de matières dangereuses.)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous trouverez en annexe une fiche d'inscription que nous vous demandons de bien vouloir retourner à la mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 05 53 68 56 00.

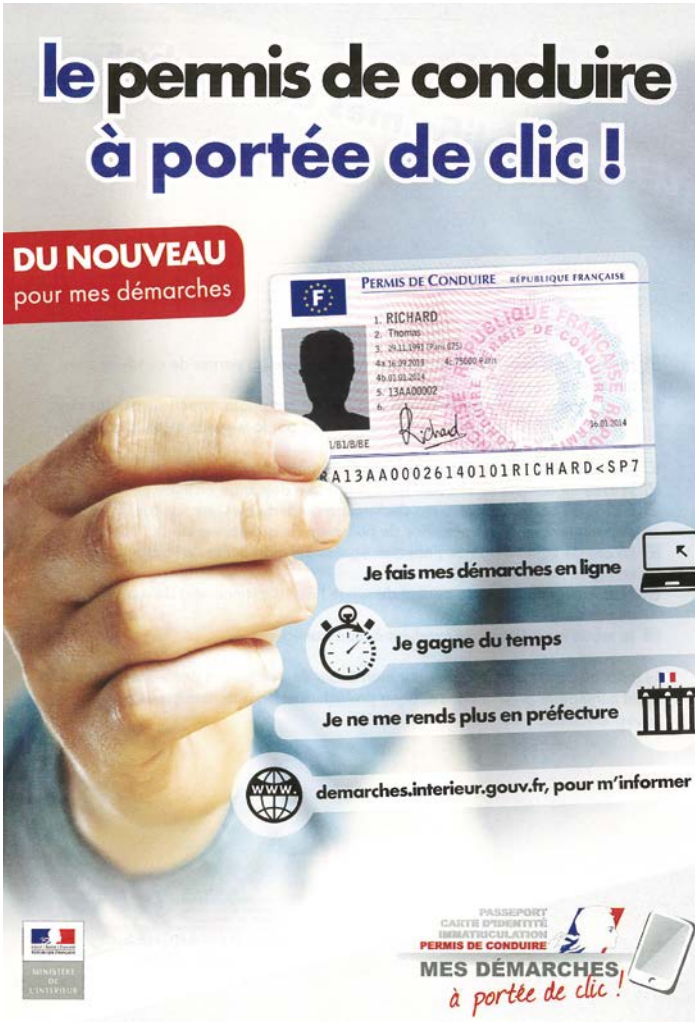

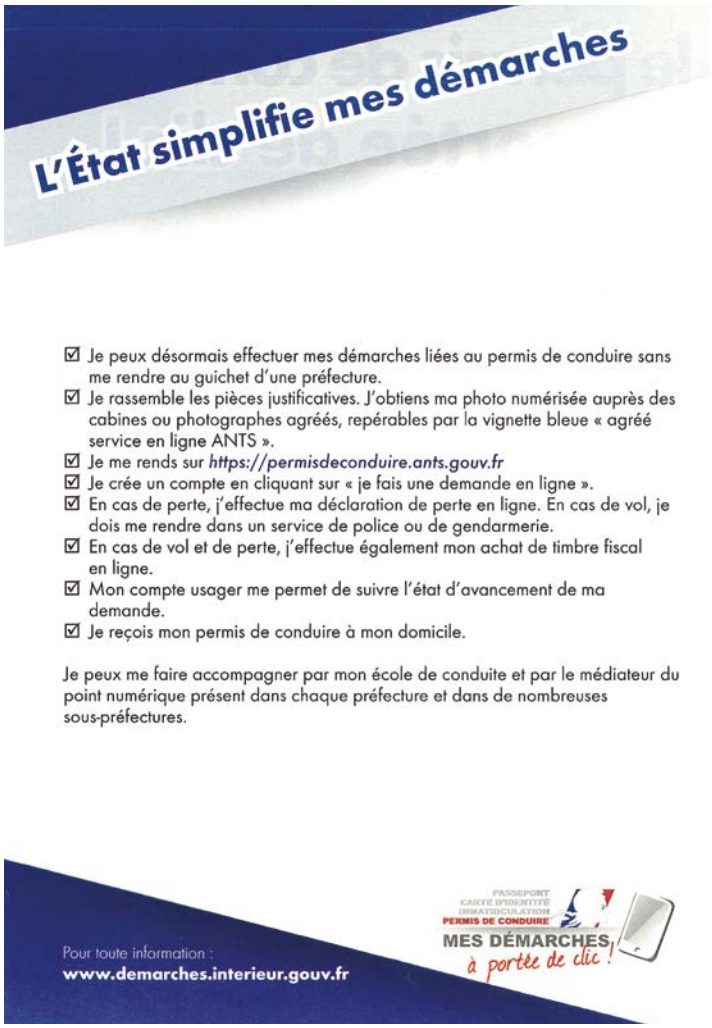

Le PACS

DÉMARCHE EN MAIRIE À PARTIR DU 1er NOVEMBRE 2017

La compétence de l'enregistrement d'un pacte civil de solidarité (PACS) est transféré à compter du 1er novembre 2017 à l'officier d'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité. En France, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent désormais faire la démarche soit à la mairie du lieu de leur résidence, soit chez un notaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'AGEN SERVICE DES IMPÔTS

À compter du 1er juillet 2017, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place au centre des finances publiques d'AGEN pour les services des impôts des particuliers (SIP), des professionnels (SIE), le service d'enregistrement et le centre des impôts fonciers sis à la cité administrative Lacuée. Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçu sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone ou au guichet de leur centre des finances publiques.

De plus, les particuliers peuvent également prendre rendez-vous auprès du SIP sur le site impots.gouv.fr (rubrique contact) sur lequel ils accèdent, à tout moment, à de nombreuses informations et à l'offre de services en ligne.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'usager obtienne une réponse. De plus, sur place, un ordinateur en libre-service, permet aux usagers de se familiariser avec les services en ligne.

Les démarches les plus simples (paiements, simple demandes de renseignement, remises de formulaire…) peuvent toujours s'effectuer au guichet des centres de finances publiques sans rendez-vous.

CASTELCULIER VALIDE SES PREMIERS CHANTIERS CITOYENS

Castelculier vient de clôturer la 1ère session des chantiers citoyens qui se sont tenus du 24 au 28 juillet derniers. Ce dispositif a permis à 4 jeunes castelfondaises volontaires, dynamiques, et consciencieuses, d'allier travail et loisirs.

En effet, ces 4 jeunes filles dans le vent et dans leur temps, à savoir Emma, Flavie, Mélanie et Leïa, âgées de 16 à 17 ans ont pu être responsabilisées et découvrir, sur les matinées, le monde du travail, accompagnées par les employés du service technique municipal (Christophe et Pascal). Ainsi, ce sont 2 classes de l'école maternelle qui ont été rajeunies, repeintes, recolorées avec talent et application.

Les repas étant pris en commun à la cantine municipale, les après-midi furent consacrés aux activités de divertissements : bowling, accro-branche, aquafun park de Clarens, géocatching. Egalement, s'inscrivant dans une démarche de définition de projets professionnels, une information, des plus intéressantes, au recrutement des métiers de l'armée a été prodiguée par le CIRFA.

Une 1er session aboutie, valorisante et bénéfique pour tous, basée sur l'échange, la convivialité et le plaisir du travail rendu. Gageons que ce chantier citoyen, destiné aux 14 -17 ans et marqué d'une empreinte féminine indéniable, fera de nombreux émules… y compris chez les garçons.

La rentrée scolaire à Castelculier

Depuis la rentrée de Septembre, les écoles de Castelculier sont revenues à la semaine de 4 jours.

Le 4 septembre, fut une journée d'émotion pour les enfants qui s'apprêtaient à faire leurs premiers pas à l'école maternelle.

Ce sont 92 enfants qui ont pris le chemin de l'école maternelle et ils ont été très bien accueillis par l'ensemble de l'équipe éducative.

Mme BARDINA Laurence, assure la Direction de l'école maternelle :

Classe	Enseignante	Enseignante décharge	Agent territorial
Petite section	Mme PERIE Gisèle		Mme DUMON Anaïs
Petite et moyenne section	Mme CASALI Caroline		Mme LIVRAN MArie-Paule
Moyenne et grande section	Mme AILHAS Roselyne		Mme VOISIN Céline et Mme MALAUD Claire
Grande section	Mme BARDINA Laurence	Mme DAFFLON Élodie	Mme LONGO Laure et Mme GARRIGUES Justine

Du côté de l'école élémentaire, les plus grands étaient heureux de retrouver leurs copains, et ce fut une rentrée sereine orchestrée par Laurence QUILLATEAU, nouvellement Directrice.

Ce sont 123 enfants répartis en 6 classes qui ont été accueillis par leur enseignant respectif :

Classe	Enseignante	Enseignante décharge	Agent territorial
CP	Mme QUILLATEAU Laurence	Mme GUILLOT Laura	Mme DANSAN Karine
CP/CE1	Mme GOMIS Stéphanie	Mme GUILLOT Laura	
CE1	Mme ROCHEFORT Isabelle	Mme GUILLOT Laura	
CE2 CM1/CM2	Mme COURTIE Mélanie Mme RAFFIN Estelle	Mme DAFFLON Élodie	
CM1/CM2	Mme BERNADOU Lisa		

En souhaitant à tous, petits et grands, une belle année scolaire !

La bibliothèque municipale

Lieu incontournable de la culture locale, la bibliothèque municipale a toujours le vent en poupe, et vous propose, dans un cadre agréable un fonds de livres à emprunter ainsi que divers services.

Le fonds

• livres adultes et jeunesse : romans, bandes dessinées, documentaires, albums, contes.
• abonnements à des périodiques adultes et jeunesse
• livres en gros caractères

Les services

• Un poste informatique pour une consultation internet libre
• Le Wifi pour des connexions à internet
• Le prêt inter-bibliothèque qui permet de faire venir un livre d'une autre bibliothèque
• Un photocopieur (15 cts la copie)
• Une imprimante (15 cts l'impression)
• Accueil de classes, accueil de groupes sur rendez-vous
• Atelier d'initiation à internet sur rendez-vous le mardi (5€ les 2 heures)
• Animation gratuite «bébés-lecteurs» le jeudi de 9h30 à 10h (sauf vacances scolaires)

La Bibliothèque pratique

Horaires d'ouvertures (hors vacances scolaires)
Lundi : 9h00-12h00; 14h30-16h15; 17h00-18h30
Mardi : 9h00-12h00 ; 14h45-16h15
Mercredi : 15h00-17h00
Jeudi : 9h00-12h00 ; 14h30-16h15
Vendredi : 9h00-12h00 ; 14h45-16h15
Samedi : 10h00-12h00
Modalités d'inscription :10 €/an/famille. Possibilité d'emprunter 4 livres par membres de la famille pour une durée d'un mois

Bibliothèque municipale

Place de la mairie - Tél. : 05 53 87 48 16

Boîte à lire

Depuis le mois d'août, grâce au concours de l'agglomération d'Agen et des services municipaux de la commune, une boîte à lire a été installée derrière l'arrêt de bus, à côté du club du 3ème âge.
Une boite à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut, gratuitement, venir prendre un ouvrage, le lire, le rapporter pour le déposer dans la boîte, ou le garder, s'il le souhaite.
Le but est de donner, d'échanger autour de ce vecteur de culture qu'est le livre, c'est un lieu de convivialité, propice aux interactions sociales, un point de lecture diversifiée et accessible 24h/24. Charge aux castelfondais d'assurer un roulement en approvisionnant l'outil participatif.

Doublé Castelfondais

Après l'élection d'Axelle Bonnemaison en 2016, félicitations à Nelly Cugnart qui a été élu Miss Lot et Garonne le 09 septembre dernier et 2ème dauphine à miss Aquitaine à Anglet le 07 octobre. Les couleurs Castelfondaises ont été élégamment portées.

Police Municipale

RECOMMANDATION PRÉFECTORALE POUR LES BRÛLIS

Arrete n° 2013-143-0008

Article 2 du présent arrêté ;

Article 2-1

• Il est interdit de brûler des ordures ménagères, que ce soit à l'air libre ou en incinérateur individuel.

• Il est interdit, pour les particuliers, les collectivités locales et les entreprises, de brûler des déchets à l'air libre toute l'année sur l'ensemble du département. Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie ou compostés.

• Il est rappelé l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts «feux de jardin» : les dérogations éventuellement accordées sont suspendues.

Les contrevenants au présent arrêté s'exposent aux sanctions prévues par le Code Forestier et le Code Pénal (1 an de prison et 15 000 euros d'amande).

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections sont interdites sur les voies publiques trottoirs, espaces verts publics, espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

L'infraction est passible d'une contravention de 35 euros.

POLICE MUNICIPALE PLURICOMMUNALE CASTELCULIER / LAFOX

• Mise en sécurité des spectacles d'été de Villascopia et surveillance des abords du gymnase de Grandfonds lors des stages de basket «MCC».

• Surveillance générale des deux communes en fin de journée et en soirée.

• Vérifications des propriétés et locations inscrites au registre des Opérations Tranquillités Vacances.

• Rencontres avec les administrés lors de patrouille et des marchés gourmands.

• Récupération d'animaux errants.

• Gestions des conflits de voisinages et de voie publique.

• Rappels à la loi en Police Route (rue la Gravette/ Zone 30/ arrêt de bus).

• Installation de la sécurité Vigi-Attentat aux abords des manifestations.

• Contact permanant avec les autorités locales, agents municipaux et Gendarmerie.

• Nous sommes partis renforcer les rangs de nos collègues d'Agen lors du Pruneau-Show.

Zoom sur...

La venue de nos amis Italiens, Slovènes et Autrichiens

Nos amis Italiens, slovènes et autrichiens étaient parmi nous du 28 juin au 04 juillet pour renouveler les 40 ans de notre serment de jumelage. Après de nombreuses visites, la journée officielle a été un moment riche en échanges et très émouvant en présence des anciens maires invités et qui ont souhaité se joindre à cet événement. De très beaux souvenirs engrangés, et espérons-le l'envie donnée aux jeunes générations de perpétuer cette amitié entre les peuples.

Ils ont choisi Castelculier...

Mme GUTIERREZ Evelyne, LA FAMILLE S'HABILLE

Evelyne Gutierrez, vous accueille dans sa boutique «La famille s'habille» avenue Jean Monnet. Vous souhaitez vendre des vêtements, en acheter ? N'hésitez pas à visiter cette adresse castelfondaise.

BURGER PARK

BURGER PARK a ouvert ses portes à Castelculier. Ils vous accueillent tous les jours pour déguster hamburgers, viandes et salades. Pour tout repas, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel au Monster Game. Une nouvelle adresse castelfondaise à découvrir rue Jean Combes.

Mme COMMUNAL Mélanie, INSTINC'TIFS

Nous souhaitons la bienvenue à Mélanie Communal qui vous accueille dans son salon de coiffure INSTINC'TIF du mardi au vendredi de 09h à 19h et le samedi de 09h à 16h. Instinc'Tif, avenue Jean Monnet à Castelculier.

PAT & CRAFT

Un nouvel artisan d'art à CASTELCULIER !
Installé à «Auzillis», Patrick LAVABRE exerce sa profession de tapissier garnisseur. C'est avec une grande passion qu'il restaure et redonne vie aux sièges anciens notamment. N'hésitez pas à passer dans son atelier ou le contacter pour tous vos besoins – 07 71 68 47 50 – patcraft@sfr.fr

L'Écho des Registres

Condoléances aux familles de :

• Micheline, Pierrette, Simone ARMAGNAC veuve LE DÛ, décédée à CASTELCULIER le 18 mai 2017
• Mansour BICHITTE, décédé à MERIGNAC le 10 mai 2017
• Marc, André, Eric HOARAU, décédé à CASTELCULIER, le 20 mai 2017
• Christian LANGLADE, décédé à AGEN, le 15 juillet 2017
• Robert, Marcel, Pierre BOUTON, décédé à AGEN le 21 juillet 2017
• Sylvaine, Monique MEUNIER veuve TRENTY, décédée à CASTELCULIER, le 04 août 2017
• Marie, Rose, Josette ROUGET veuve BORRAS, décédée à CASTELCULIER, le 04 août 2017
• Mary, Marthe, Paulette FEYT décédée à AGEN le 16 août 2017
• Emilienne, Elise, Noémie SABATHIER veuve BéROS, décédée à CASTELCULIER, le 29 août 2017
• Jocelyne, Marie, Renée DEJEAN veuve BELIN, décédée à AGEN le 28 août 2017
• Claude, Joseph TONICELLO, décédé à AGEN le 30 septembre 2017
• Emilienne, Jeanne BOURÈS veuve CAILLAU, décédée à CASTELCULIER le 11 octobre 2017

Bienvenue à :

• Mahir RAFIK, né le 14 mai 2017 à AGEN
• Maël, José, Jean BREJASSOU BOULADE, né le 11 mai 2017
• Arnaud, Alain, Simon GAVALDA, né le 04 juin 2017 à AGEN
• Marius MARTEGOUTTE, né le 30 juin 2017 à AGEN
• Alba, Maïwenn PENN, née le 1er juillet 2017 à AGEN
• Mathilde PAIXAO DA SILVA, née le 13 juillet 2017 à AGEN
• Noam MITTOU, né le 18 juillet 2017 à AGEN
• Ellena, Cécilya, Nathalie, Martine LAURENS SWINIARSKI, née le 22 juillet 2017 à AGEN
• Léna, Rose MUSSARD, née le 24 juillet 2017 à AGEN
• Nohlan LACOSTE, né le 07 septembre 2017 à AGEN
• Mathilde, Luna DUARTE née le 11 septembre 2017 à AGEN
• Arthur, Clément PÊCHER, né le 14 septembre 2017 à AGEN
• Jeanne, Babeth, Edith LAMBERT, née le 03 octobre 2017 à AGEN

Félicitations à :

• Christophe, Pascal AUGER et Sonia DUNOUAU, mariés le 27 mai 2017
• Sébastien, André, Honoré MONSET et Carole LE DALLOUR, mariés le 03 juin 2017
• Benjamin, Cédric BONDIS et Iracir FERNANDES GOMES, mariés le 08 juillet 2017
• Romain LATASTE et Pauline, Nicole, Renée LEBRUN, mariés le 22 juillet 2017
• Jean-Christophe, Cornil LEMPEREUR et Stéphanie, Suzette, Anne-Marie LEFEBVRE, mariés le 22 juillet 2017
• Cédric PAGA et Sophie, Laurence BRUN, mariés le 12 août 2017
• Cédric, Jean, Paul BONPART et Mélanie MONTEIRO, mariés le 19 août 2017
• Antoine, Joseph TEIXEIRA et Manon, Lise PAPIERRE, mariés le 24 août 2017
• Jérémy DURAN et Eva, Mona RICHARD, mariés le 02 septembre 2017
• Majid MAHMOUDI et Sarah, Raymonde-Paule, Hatika CARPENTIER, mariés le 16 septembre 2017
• Alain, Yves, André BROUSSE et Florence BESNIER, mariés le 07 octobre 2017
• Damien, Yannick, Lionel POUCET et Lucie, Mélanie, Marie JOÉ, mariés le 14 octobre 2017

VILLE DE CASTELCULIER

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Un croissant au profit du Téléthon

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2017

Livraisons de 8h à 10h
sur la commune de Castelculier

La municipalité remercie la boulangerie «Les 3 Épis» pour sa collaboration.

LE PRINCIPE

La municipalité en collaboration avec la boulangerie pâtisserie «Les 3 Epis» vous propose de commander des croissants qui vous seront livrés le samedi 9 décembre au matin :

- soit à votre domicile (EXCLUSIVEMENT sur la commune de Castelculier),
- ou que vous pourrez retirer à notre point Téléthon (A la mairie de 9H à 11H)

L'intégralité des recettes sera reversée à l'A.F.M.

Le prix : un croissant = 1€

Un petit geste pour une noble cause...

Les organisateurs bénévoles s'efforceront de respecter au mieux l'horaire de livraison souhaité, nous vous remercions par avance pour votre compréhension si cela n'était pas le cas.

COMMANDE A RETOURNER A LA BOULANGERIE « Les 3 Epis » jusqu'au 05 DECEMBRE 2017

BON DE COMMANDE

Nom Prénom :

Adresse précise :

Tél :

Lieu de livraison souhaité : (rayez les mentions inutiles)

- à mon domicile
- Point retrait Mairie

Heure de livraison souhaitée :

08H ☐ 09H ☐ 10H ☐

Nombre de croissants : ..... X 1€

Montant total de ma commande :

Signature :

Règlement à la livraison par chèque à l'ordre de l'A.F.M. ou en espèces. Si règlement en espèces, merci de prévoir l'appoint.

COMMANDE A RETOURNER A LA BOULANGERIE « Les 3 Epis » jusqu'au 05 DECEMBRE 2017

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Programme Téléthon

Vendredi 08 Décembre 2017 à 20h30 :
LOTO

Samedi matin 09 Décembre de 8h à 11h :
Opération Croissants en partenariat avec la Boulangerie les 3 Epis
• Samedi matin :
Entrainement et initiation à La Course d'Orientation (Organisée par PNSO)
• Samedi après-midi :
Randonnée Pédestre (Organisée par La Rando Castelfondaise)
• Samedi 21h00 :
Spectacle Salle des Fêtes «L'heureux Tour»

Dimanche 10 décembre à 16h :
Concert de la chorale éclipsie à l'église Saint Amans.

Tous les bénéfices seront reversés à L'AFM.

Villascopia

CASTELCULIER
VILLASCOPIA
LOT-ET-GARONNE
LE SPECTACLE DE LA VIE GALLO-ROMAINE

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LE SITE DE VILLASCOPIA :
Villascopia vous accueille durant les vacances de Toussaint :
Du lundi 23 octobre au dimanche 5 novembre 2017
De 14h à 17h.
(Fermé le mercredi 01 novembre)

A cette occasion vous découvrirez Villascopia aux couleurs d'Halloween ! Les enfants auront la possibilité de mener une enquête et repartiront avec une récompense !

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017
Tous les petits Castelfondais sont invités à venir rencontrer le Père Noël à Villascopia à 15h15. A cette occasion un goûter de Noël sera offert par la municipalité.
Le Père Noël vous attends nombreux !

LE TOURISME D'AFFAIRES À VILLASCOPIA :
Vous êtes une entreprise et vous recherchez un lieu original pour organiser vos séminaires, réunions, assemblée générale. Vous trouverez la solution à Villascopia. N'hésitez pas à nous contacter pour tout devis personnalisé par téléphone au 05 53 68 08 68 ou d'un simple clic info@villascopia.com. Notre équipe sera à votre écoute pour vous proposer une offre sur mesure !

Retrouvez toute notre actualité, nos bons plans,…
sur notre site internet : www.villascopia.com

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE :
Permanence du Syndicat d'Initiative de Castelculier pour les mois d'Octobre, Novembre et Décembre :
Les mardis et vendredis, de 09h à 12h et de 14h à 17h.
Le jeudi, de 14h à 17h

EXPOSITIONS D'ARTISTES SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL :
- Octobre : Myriam TAUZIN – artiste peintre
- Novembre : M^{me} DUPLANTIER – artiste peintre
- Décembre : Salon des Arts qui regroupent certaines œuvres des artistes qui auront exposé au cours de l'année.

LE LION DE CASTELCULIER

LE LION DE CASTELCULIER DANS LES ARBRES...
...Lors des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre.
Un public nombreux et intéressé a parcouru les allées de notre salle du 3ème âge parmi les nombreux arbres, à la recherche d'ancêtres d'ici et d'ailleurs.

Depuis plusieurs mois, sur le thème «Généalogie et Dessin», des adhérents se retrouvent afin de réaliser au mieux ce projet d'Exposition.
Ils ont pu «faire connaissance» avec leurs ancêtres parfois très éloignés géographiquement et dans les siècles précédents.
Beaucoup ont révélé leurs talents artistiques ; le Livre d'Or où les visiteurs ont marqué leur passage en fait foi.
Nous avons participé également à la matinée des associations et Préventions des Risques qui a eu lieu place de la Mairie le samedi matin.

Depuis la rentrée, nous nous investissons dans un autre projet :
Nous apportons notre contribution à la réalisation d'un projet de l'Asso des Parents d'Elèves de Castelculier. Nous fabriquons des objets (sachets de lavande, sacs en tissu, etc…) qui seront vendus par cette asso lors d'un Marché de Noël. Certains de nos adhérents ont à cœur déjà d'acheter les sachets de lavande «La Véritable Lavande de Castelculier» !!!

Si nos projets vous intéressent, n'hésitez pas à passer notre porte, le lundi à partir de 16 h ; nous vous attendons déjà.

Jacqueline Doulut, présidente, et le conseil d'administration.

L'Heureux Tour

L'association «l'heureux tour» est heureuse de compter parmi elle de nouvelles recrues après un changement de bureau sans oublier de remercier les membres sortants pour leurs investissements et le temps passé à nos côtés ! C'est plus que jamais que les joyeux lurons se retrouvent tous les lundis soir afin de travailler un spectacle que nous vous présenterons le samedi 26 mai 2018, à la salle des fêtes de Castelculier. Fidèles à nos engagements et nos convictions, le samedi 9 décembre 2017, la troupe assurera la soirée du téléthon dans cette même salle afin d'apporter notre contribution à cette humble cause. Le sourire et la bonne humeur restent la devise des bénévoles qui forment cette associations ! À bientôt.

La Rando Castelfondaise

Pour l'édition du week-end de l'ascension 2017, c'est ARGELES GAZOST que le dynamique trésorier et organisateur Jean-Louis LARROUMET et le bureau avait retenu. Le choix s'est révélé très judicieux avec un programme riche et varié qui a su contenter tout le monde.
Nos plus solides marcheurs ont été bien rassasiés par les beaux et difficiles circuits des crêtes d'AUTACAN, et autres parcours des Chapelles. Les moins intrépides ont choisi d'aller à CAUTERET et visiter le magnifique Lac de Gaube, ils ont bien apprécié le pique-nique au bord de l'eau. Beaucoup ont pu se rendre au grand parc animalier d'ARGELES GAZOST, certains y ont soit disant croisé l'ours, et des loups affamés ! Nul doute que cette vision humoristique provenait du repas un peu trop arrosé ! Plus sérieusement ils ont bien aperçu ces grands carnivores et une variété incroyable d'oiseaux de toutes espèces, avec les grands rapaces qu'on n'approchent que très rarement.
Les plus croyants ont pu aussi aller à LOURDES espérant peut être un petit miracle ! Le groupe a clôturé le séjour par la vue imprenable au panoramique du Pic Du JER, accessible en funiculaire.
N'oublions pas de saluer aussi la qualité de l'hébergement et du service, tous les repas étaient savoureux et très animés. Les moins fatigués ont dansé à la discothèque sur place. Après chaque dîner, les accros de la pétanque, en ont décousu sur l'incontournable terrain de boules. Albert et Michel ont animés bruyamment mais avec fair-play chaque partie.
On peut être sûr que ce week-end restera dans les mémoires comme un des plus réussis, et nous ne pouvons qu'en remercier une fois encore notre Présidente si dévouée, bien aidée et entourée de ses fidèles randonneurs.

LES IMPRÉVISIBLES

La troupe de Cabaret Music-hall les Imprévisibles sera en scène le samedi 25 novembre 2017 à 20h45 à la salle des fêtes de Castelculier où elle présentera sa revue !
Toute la troupe travaille depuis des mois sur un nouveau projet sur le thème du cinéma, afin de vous présenter comme à son habitude un spectacle de grande qualité.
Rappelons que les Imprévisibles est une troupe composée uniquement de bénévoles tous animés par
la passion du music-hall. Ils se réunissent tous les mardis soir afin de créer les tableaux, chorégraphies, décors, costumes, éclairages, sons... ils développent à l'envi leurs talents de comédiens, danseurs, chanteurs, décorateurs, chorégraphes, techniciens depuis plus de vingt ans !

Les Imprévisibles organisent et montent leurs spectacles intégralement, cela apporte une convivialité et une amitié qui se voit dans leurs spectacles !
Il y a du travail pour tout le monde et tous les talents se retrouvent aux Imprévisibles, si vous êtes tentés par l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter : lesimprevisibles@hotmail.fr.
http://www.lesimprevisibles.sitew.com/ ou sur facebook «cabaret les Imprévisibles».

Phœnix Dance

NOUVELLE SAISON POUR PHOENIX DANCE
Phoenix Dance a repris les cours de line dance le mardi 12 septembre à la salle des fêtes.
Toute l'équipe attend les danseuses et danseurs pour bouger en ligne sur les rythmes latinos, rocks, funky, country...
C'est au cours de l'Assemblée Générale du 06 juin que notre Présidente et animatrice Anne-Marie Forato a donné sa démission, bien à regret. Des bénévoles reprennent le flambeau pour animer cours et révisions. Les adhérents souhaitent un prompt et total rétablissement à Anne-Marie.
Cette saison 2017-2018 marquera une pause dans la série d'événements que Phoenix Dance avait pris l'habitude de créer depuis quelques années. L'invitation de chorégraphes talentueux dans notre cité de Castelculier entraînait la venue de nombreux danseurs des 4 coins de la France.
Qu'à cela ne tienne, notre association va continuer à faire apprendre de nouvelles chorégraphies sur des musiques entraînantes, dans la joie et la bonne humeur :
Un bal, ouvert aux autres danseurs de la région, est programmé pour le samedi 10 mars 2018.
5 «goûters dansants» sont aussi prévus sur certains dimanches après-midi, tous les 2 mois environs, permettant aux adhérents de se retrouver et de profiter de la convivialité d'un moment de danse partagé.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact par mail : phoenix.dance@free.fr
Horaires des cours : tous les mardis à la salle des fêtes
- De 20h à 21h : débutants
- De 21h à 22h : novices
- De 22h à 23 h : intermédiaires et avancés

Horaires des révisions : tous les jeudis à la salle des associations
- De 20h à 20h45 : débutants
- De 21h à 21h45 : novices
- De 21h45 à 22h30 : intermédiaires et avancés

LES BLOUSES ROSES D'AGEN

LA FÊTE DE L'ÉTÉ AUX CHÊNES VERTS

La fête de l'été de l'Ehpad des Chênes Verts a eu lieu le 6 juillet 2017, le thème était consacré aux fleurs cette année.
Pour l'occasion, le hall d'accueil et le jardin avaient été décoré par l'animatrice de l'établissement et les bénévoles de l'association les Blouses Roses.
Les résidents et leurs familles ont apprécié ce bel après midi en partageant une collation et des chansons !
Ce fut une première expérience pour les Blouses Roses qui se renouvellera sans aucun doute pour le grand bonheur de nos aînés. Les Blouses Roses « animations loisirs à l'hôpital » interviennent à l'Ehpad des Chênes Verts de Castelculier une fois par mois. Si vous souhaitez nous rejoindre, devenir bénévole, partenaire ou faire un don.
Contact Blouses Roses Agen : blousesrosesagen@gmx.com.

Grandfonds'Gym

La rentrée dynamique et sportive 2017/2018 a démarré le jeudi 7 septembre 2017 et avec elle de bonnes résolutions.
Toute l'équipe de l'association ainsi que notre coach (Cécile Lefève) vous invitent à les rejoindre plusieurs fois par semaine à la salle des fêtes de Castelculier ou à la salle associative pour partager de bonnes heures sportives, rythmées et de détente avec les différents cours proposés (A DES TARIFS ATTRACTIFS !).
Cette année l'association ouvre ses portes aux Messieurs lesquels pourront découvrir les différents cours proposés, dont :
* le «Pilates» : gymnastique douce avec travail postural pour diminuer les douleurs éventuelles du dos et bassin grâce au renforcement musculaire en profondeur (travail sur la respiration, assouplissement, étirement des muscles, détente pour lutter contre le stress physique et mental.)
* «l'Overdanse » : programme de fitness danse avec un style musical actuel et entraînant, créant une chorégraphie avec une combinaison de différents pas.
Sans oublier les cours de gym (taille, cuisses, abdos, fessiers), et du rythme avec la Zumba et la Zumba Step et 3 nouveautés Djembel Danse, Strong by Zumba (Interval training haute intensité très cardio) et Yoga Pilates.
Pour tous renseignements : tél. Cécile (coach) 06.71.59.53.23 ou Patricia (présidente) 06.38.10.31.08

PÔLE SPORT NATURE ORIENTATION (PNSO)

COURSE D'ORIENTATION

Zoom : Lucas Rodriguez (15 ans) est présélectionné en équipe de France ! Une des valeurs sûres du club. Vainqueur du Championnat d'aquitaine organisé dans les rue de Castelculier, des capacités physiques énormes (2'42" sur 1000m en scolaire) allié à une progression en orientation qui le place déjà parmi les meilleurs jeunes Français. Sélection en Bretagne fin octobre.

L'actualité du PSNO c'est le maintien en Nationale 2 pour la saison prochaine lors du Championnat de France des clubs : Descendu malencontreusement de Nationale 1 l'année passée, c'est en Nationale 2 que le club évolue désormais et uniquement avec des coureurs locaux et ses jeunes issus de sa formation. Dur de lutter contre les équipes de Nationale 1 des grandes agglomérations ou ceux qui font appel à des coureurs élites d'autres nations fortes de la course d'orientation (Finlande, Suède, etc…). Des équipes obligatoirement mixtes et composées de jeunes. Si la remontée parmi l'élite de la N1 était un doux rêve, se maintenir en N2 un objectif ambitieux : C'est chose faite avec une 20ème place sur 40 équipes. La deuxième équipe du PSNO évolue en N3 et se maintient également tout en flirtant avec le couperet de la descente jusqu'au dernier moment : Une équipe composée exclusivement de jeunes du cru, certainement une des équipes dont la moyenne d'âge était la plus basse. Emmenée par Jenny Guilbaud (18 ans) des grands jours, avec Emmanuelle Valentin, elles faisaient partie des expérimentées… et des anciennes pour cette équipe… car Mattéo Rodriguez (12 ans), Nicolas Mourleau et Anthony DeMarchi (19 ans) et Armand Volpato (15 ans) ont parfaitement tenu leur rôle, 33ème équipe sur 50 équipes synonyme de maintien, l'objectif est atteint. Fortunes diverses pour les deux équipes engagées en N4, toutes les deux éliminées par deux erreurs de jeunesse…. De nos jeunes : Une mauvaise balise poinçonnée, et une puce non remise à zéro, dur, dur mais c'est aussi comme cela que l'on apprend ! Stéphane Rodriguez, le président du club pouvait alors féliciter tout le monde pour la bonne ambiance et l'implication des 34 représentants du club alignés sur les différents relais.

Actualités : Les entrainements ont repris, à Castelculier, St Pierre de Clairac ou sur Passeligne ! On peut s'essayer à la course d'orientation, activité nature, ludique et familiale à la découverte de ce sport unique qui mêle lucidité et réactivité pour lire la carte, vitesse de décision… Et de déplacement : Venez tester ! L'actualité c'est aussi la reprise des entrainements et la mise en place d'une structure d'entrainement locale avec 4 entrainements par semaines et des horaires aménagés pour les collégiens et lycéens motivés au sein d'un groupe coaché par Stéphane Rodriguez.

On peut retrouver l'école d'orientation tous les mercredis à Passeligne à 16h pour des séances d'initiation, pour les petits… Et les grands. A l'occasion des premiers entrainements, les entraineurs Emmanuel Volpato et Stéphane Rodriguez ont remis trois balises blanches à Sarah Darocha, Chloë Valentin et Lucas Spada, signe de leurs premiers pas en orientation, de leur progression et de leur assiduité. Si vous souhaitez découvrir, essayer la course d'orientation, un sport nature, intense et surprenant à pied ou à VTT, en loisir ou en compétition.

Renseignements et infos : http://www.psno.fr ou stephanerodriguez6918@orange.fr Contact : 0602033432) et surtout sur le blog http://psn-orientation.over-blog.com et le compte facebook @polesportnatureorientation.

AGS Tennis

VENEZ TAPER LA BALLE !

La nouvelle saison de l'AGS Tennis commence !

L AGS Tennis c'est une école de tennis de 5 à 17 ans, les cours ont lieu le mardi soir, le mercredi après-midi, le jeudi et vendredi. Hélène (Diplômée d'État) s'occupe de l école de Tennis avec Denis (Initiateur Fédéral). L'AGS Tennis, c'est aussi des cours pour adultes, le jeudi soir pour les hommes et le mardi soir pour les dames. Ces cours vous sont proposés par notre Diplômée d'Etat : Hélène.

N'hésitez pas pour plus de renseignements à contacter le Président M. DENIS DELBOS au 06 24 19 44 08 (Tele. Club).

Voici pour cette saison 2016/2017, les dates des principales manifestations du Club.

Les Lotos : vendredi 19 janvier 2017, vendredi 16 Mars 2017, vendredi 01 juin 2017.

Tournoi jeunes le samedi 10 Février 2017.

Tournoi adultes du 31 Mai au 14 Avril 2017.

Photo du groupe de niveau rouge du mardi soir

Bonne saison Tennistique à tous !

909

La fin de la saison théâtrale 2016/2017 fut particulièrement riche et intense au 909.

Une nouvelle création a vu le jour, une comédie sous deux formes : Sauve qui peut, de Chaz, mis en scène par Arnaud Aldigé, avec trois comédiens professionnels et en même temps avec la troupe d'adultes amateurs du 909. Pour les professionnels nous l'avons vendu pour neuf dates à Cabriès près de Marseille à la comédie des Suds fin juin, ainsi que dans le cadre du festival de Saint-Amans cet été. Pour la troupe amateure la création aura lieu le premier week-end de mars 2018, les 3 et 4, à la salle des fêtes du village.

Nous avons créé aussi à Puymirol en juin pour les enfants une adaptation personnelle du petit chaperon rouge, d'un conte des origines, et de la moufle, à travers un spectacle intitulé trois contes.

Et enfin a eu lieu le dimanche 18 juin à la salle des fêtes notre grand spectacle de fin d'année réunissant tous les enfants participants aux ateliers de créations artistique. Ce spectacle était intitulé Odyssée et consistait en une adaptation très réussie de l'Iliade et l'Odyssée.

Sandrine Debernardi a su mené de mains de maître la mise en scène et tous nos apprentis acteurs pour qu'ils découvrent les joies de la scène à travers des personnages comme le Cyclope, Pâris ou la belle Hélène. Tout le monde était ravi, les enfants nous ont surpris par la qualité de leur engagement et la force de leur investissement. Nous profitons de cette parution pour renouveler nos remerciements à tous ceux qui tout au long de l'année participent au succès de nos ateliers aussi bien les parents que les enfants et les familles qui se déplacent pour assister à la représentation.

Cette année les ateliers ont débuté la dernière semaine de septembre, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter, nous restons ouverts à tous les désirs de théâtre, après souvent les groupes sont formés. Vous trouverez tous les renseignements sur notre site : http://www.le909.com.

Et enfin le festival de Saint-Amans fut un moment inoubliable de théâtre, de partage et de chaleureuses rencontres. Nous avons monté en quatre jours une version renouvelée, mélangeant professionnels et amateurs, du Cercle de craie caucasien de Bertolt Brecht, pièce que nous avons jouée à plusieurs reprises avec la troupe amateure adulte ces deux dernières années. Il y avait dix huit enfants sur scène et trente adultes. Félicitations à tous ! Ce sera un des évènements les plus marquants et porteur de sens que nous avons eu la chance de vivre depuis la création du 909 sur la commune il y a six ans déjà.

Grâce à la qualité de toutes les propositions, chaque jour fut détonnant de créativité et de bonheur de la partager. Avec huit spectacles et une exposition artistique nous avons offert et reçu de riches moments de spectacles vivants. Nous ne pourrons citer ni remercier tout le monde, vous trouverez un souvenir de chacun sur notre site, mais sachez que tous ceux qui ont été présents et ont rendu le festival inoubliable, nous vous portons dans notre coeur et sommes fiers et heureux de vous avoir eu parmi nous. Un mot particulier pour Emilie Deleville et sa compagnie de danse Danse'n co basée à Bon-encontre, nous travaillons ensemble depuis nos débuts, mais chaque année est plus riche que la précédente, nous invitons tous ceux qui veulent danser à la rejoindre sur Bon-Encontre. Un stage de danse et percu africaine est d'ailleurs mis en place cet année. Là encore tous les renseignements sont sur notre site. Une attention particulière aussi aux équipes techniques et administratives de la mairie de Castelculier qui font un remarquable travail et permette le succès de toutes nos entreprises

Nous portons plein d'espoirs pour 2017-2018, avec trois spectacles sous le coude, l'île du petit monstre noir noir de Cali, spectacle pour enfants, Sauve qui peut, comédie pour tous, et Cyrano de Bergerac qui devrait être la prochaine création du festival de Saint-Amans (qui a lieu chaque été l'avant dernier week-end du mois d'aout) mélangeant amateurs et professionnels. Arnaud Aldigé en assurera la mise en scène, si vous êtes intéressés pour participer n'hésitez pas à le contacter : les ateliers de répétitions seront ouverts à tous.

En parallèle au travail de médiation culturel que nous faisons chaque année 2017-2018 devrait permettre à quelques acteurs de s'échapper Saint-Amans et d'avoir la chance de parcourir les chemins si beaux de notre campagne grâce aux spectacles portés par le 909 et aux rencontres suscitées par l'investissement de chacun à faire de demain un monde d'échange et de partage culturel !

Bien à tous, bonne rentrée et bonne fin d'année civile aux artistes qu'ils soient en herbe, en cartons ou en bétons.

APE

L'A.P.E C'EST QUOI ?
L'association des Parents d'élèves, de type loi 1901, est une association dynamique qui a pour objectifs de favoriser les échanges parents-enseignants-enfants, ainsi que l'organisation et la mise en place d'activités scolaires et extra-scolaires (culturelles, sportives et de loisirs), toujours en collaboration avec l'équipe enseignante et la participation des parents. L'A.P.E s'implique aussi activement dans la vie de l'école, le financement des sorties ou des séjours des enfants, grâce aux bénéfices engrangés par nos manifestations ou animations telles que Marché de Noël, carnaval, diverses ventes, les tombolas et la fête de fin d'année. Nous remercions par ailleurs tous les parents qui nous aident lors de ces festivités par la fabrication de gâteaux, la vente des tickets de tombola et toute l'aide apportée pour l'installation des différentes manifestations.

L'A.P.E C'EST QUI ?
Une équipe de bénévoles qui donnent un peu de leur temps, beaucoup de leur talent et le tout dans la bonne humeur et dans l'esprit de convivialité pour le bien de nos enfants. Depuis Avril dernier le bureau se compose de Stéphanie Caval (présidente), Audrey Boulay (secrétaire), Vanessa Patillot (trésorière), Gäelle Bertrand(trésorière adjointe). Sans oublier les membres actifs.

LES PROJETS :
Voici les différentes dates des manifestations 2017/2018 de l'A.P.E.

• 3 Décembre 2017 : Marché de noël. A la salle des fêtes. Nous recherchons des artisans pour enrichir notre marché !!!
• 17 Mars 2017 : carnaval. A la salle des fêtes.
• 24 Juin : Fête des écoles
L'A.P.E sera présente aussi aux différentes fêtes des association de la commune
Nous tenons à vous rappeler que tous les parents sont les bienvenus ainsi que toute l'aide et les idées que vous pourriez apporter, et nous souhaitons adresser nos sincères remerciements a la commune qui met à notre disposition locaux et matériels.

COMMENT NOUS JOINDRE ?
Mail : Ape.castelculier@laposte.net
Facebook : ape castelculier
Tél : Caval Stéphanie:06.73.31.41.21
Boulay Audrey : 06.60.97.37.74
Patillot Vanessa : 06.13.45.50.53

AGS Basket

Cette nouvelle saison pour l'AGS BASKET, plus grand club du Lot-et-Garonne, est synonyme de changements. L'ancienne présidente Isabelle De Brito Comby a laissé place à Brayan Gutierrez, jeune homme de 25 ans, originaire de la commune et qui a grandi au club de Grandfonds. Autour de lui s'articule une équipe dynamique de dirigeants, composée de membres historiques et de petits nouveaux pour gérer ce club d'environ 300 licenciés. L'AGS compte également de nombreux bénévoles dévoués et fidèles qui répondent toujours présents quand il faut animer et faire vivre cette association de la balle orange.
Autre grand bouleversement, l'unification avec les clubs voisins de Colayrac, Puymirol et Boé sous forme de CTC au nom de Avenir Commun BasketBall (AC2B). Ce projet, dédié à la formation du jeune basketteur et de la jeune basketteuse, a pour objectif de proposer à chacun et chacune une équipe adaptée à son niveau et à ses envies. Réputé pour sa formation, l'AGS continue d'évoluer dans ce domaine pour rester un club au niveau national, régional et départemental.
Un point qui ne change pas est l'ambition et l'exigence du club : 6 équipes seniors portent fièrement les couleurs «bleu et blanc». Tête d'affiche du club, l'équipe 1 filles Nationale 3 de Laurent POUCHOU se battra pour décrocher les places qualificatives aux play-offs. L'équipe 2 évoluant au premier échelon régional cherchera la montée au niveau supérieur. L'équipe 3, placée en haut du département, jouera les premiers rôles pour accéder à la région.
La filière garçons a également une saison importante à jouer. Les hommes de Laurent DULONG ont pour objectif affiché la montée en Régional 1 (Pré-national), niveau où évoluent de nombreux clubs voisins. Fraîchement promue, l'équipe 2 devra se maintenir au premier niveau régional. La jeune équipe 3 devra grandir dans les niveaux départementaux.
Ces objectifs et ces ambitions se réalisent sur mais aussi en dehors du terrain. Le partenariat est un élément indispensable à la vie du club. L'AGS compte des partenaires fidèles depuis de nombreuses années mais ne cesse jamais ses recherches dans l'arrivée de nouveaux.
L'ensemble du bureau de l'AGS Basket vous invite à nous supporter lors de nos matchs à Grandfonds ou à venir nous rendre visite lors de nos différentes manifestations (lotos, repas,...) ou sur notre site internet : http://www.agsbasket.fr/ et nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

Ça bouge !

NOVEMBRE

• **Vendredi 24 novembre**
Loto de la pétanque

• **Samedi 25 novembre**
Spectacle «Les Imprévisibles»

• **Dimanche 26 novembre**
Spectacle organisé par SCMC

DÉCEMBRE

• **Vendredi 1er décembre**
Loto de basket

• **Dimanche 3 décembre**
Marché de Noël de l'APE

• **Vendredi 8 décembre**
Loto au profit du Téléthon

• **Samedi 9 décembre**
Spectacle de l'Heureux Tous au profit du Téléthon

• **Dimanche 10 décembre**
Concert de la chorale Éclipsie au profit du Téléthon

• **Vendredi 15 décembre**
Loto du basket

• **Vendredi 22 décembre**
Loto de la pétanque

• **Dimanche 31 décembre**
Soirée de la St Sylvestre organisée par le Comité des Fêtes

JANVIER

• **Vendredi 6 janvier**
Loto de la pétanque

• **Vendredi 12 janvier**
Loto du basket

• **Dimanche 14 janvier**
Vœux de la municipalité à 11h

• **Vendredi 19 janvier**
Loto du tennis

• **Dimanche 21 janvier**
Loto des Automobiles Anciennes Agenaises

• **Vendredi 26 janvier**
Loto de la pétanque

> C'est à vous !

Faites-nous part de vos remarques et suggestions.
Cet espace du bulletin municipal vous est reservé .
Vous avez des remarques à nous faire, nous vous remercions de nous le faire savoir au moyen de cet imprimé que vous pouvez déposer à la mairie ou nous contacter par email : sandrine.mairie@castelculier.fr.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

QUARTIER : _____ ADRESSE : _____

Mentionnez bien vos coordonnées afin qu'une réponse vous soit apportée personnellement.